



P R O M O U V O I R

D É F E N D R E

F É D É R E R

OBJECTIFS

PROMOUVOIR le logiciel libre auprès du grand public, des entreprises et des institutions

SENSIBILISER le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts

AMENER des décisions politiques favorables au développement du logiciel libre

FAVORISER le partage de la connaissance

UNE ACTION RECONNUE

Pionnière du logiciel libre en Europe, l'APRIL est un acteur majeur de la **démocratisation** et de la **diffusion** du logiciel libre auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone.

La mobilisation de ses bénévoles et de ses permanents lui permet de participer activement à la reconnaissance du logiciel libre à travers de nombreuses actions, de la participation aux travaux du Forum des Droits sur l'Internet à la co-organisation des « Rencontres Mondiales du Logiciel Libre », en passant par la sensibilisation des élus français et européens aux enjeux du droit d'auteur et de la brevetabilité.

L'APRIL est le partenaire privilégié pour la promotion et la défense du logiciel libre.

MEMBRES

1 300 personnes, 49 entreprises, 1 réseau de 15 entreprises, 34 associations, 1 établissement public (la Cité des Sciences et de l'Industrie)

PROJETS

Développer le **réseau** de professionnels et institutionnels

Renforcer le **mailage** local et national de nos partenaires

Accompagner les actions de la communauté du logiciel libre

Créer la première « **Maison du Libre** »

Proposer des formations sur les **licences** des logiciels libres

Renforcer son **équipe** de **permanents**

Analyser l'impact culturel, social, juridique et économique des TIC, pour élaborer des solutions équilibrées



L'expertise technique & juridique

ACTIONS

SENSIBILISE de nouveaux publics au logiciel libre

INFORME LES ÉLUS et les décideurs politiques et promeut une législation progressiste en matière de brevets et de droit d'auteur

PARTICIPE à des comités de programme ou des jurys

EST IMPLIQUÉE dans l'organisation des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre

NOUE DES PARTENARIATS avec des institutions (Région Île de France, Caisse des Dépôts), des ONG (Fondation pour le Progrès de l'Homme), des établissements publics (Cité des Sciences, Université du Littoral)

DONNE UNE QUARANTAINE DE CONFÉRENCES par an

RELAYE L'INFORMATION ET LES ACTIONS DANS LA PRESSE

PREND PART à une vingtaine de manifestations par an

EST PRÉSENTE dans les structures qui influent sur la politique gouvernementale

SENSIBILISE les décideurs et institutions aux enjeux du passage au logiciel libre et les accompagne dans leur démarche

CAMPAGNES

Défendre les intérêts des acteurs du logiciel libre: contre les risques qu'entraîneraient les brevets logiciels, contre la remise en cause du principe d'interopérabilité par le projet de loi DADVSI (droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information)

Informier sur les dangers des DRM («dispositifs de contrôle d'usage»)

Sensibiliser sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés

Agir contre les ventes illégales de logiciels liées à l'achat d'un ordinateur

Prévenir des dangers de l'« informatique de confiance » ou déloyale.

Contribuer aux débats nationaux sur les TIC

Promouvoir le logiciel libre dans le monde associatif

Inscrire le logiciel libre comme thème des débats dans les campagnes électorales : Candidats.fr